



Paris, le jeudi 30 mars 2023

## **Investissement responsable : la Banque de France renforce ses engagements pour le climat**

**Dans son rapport annuel 2022 d'investissement responsable publié aujourd'hui, la Banque de France présente les résultats de la politique menée sur ses portefeuilles d'investissement adossés à ses fonds propres et à ses engagements de retraite. Elle confirme l'objectif d'aligner l'ensemble des poches actions sur une trajectoire de réchauffement climatique de 1,5°C à fin 2025.**

**En 2022, la Banque de France a renforcé ses engagements sur les objectifs climatiques.** Après avoir atteint fin 2021 l'objectif d'alignement de l'ensemble des poches actions sur une trajectoire de réchauffement climatique nettement inférieure à 2°C, la Banque de France a pris l'engagement d'atteindre l'alignement sur une trajectoire de 1,5°C. Pour ce nouvel objectif, l'horizon est fixé à fin 2023 dans le cas des actions du portefeuille adossé aux fonds propres et des actions européennes du portefeuille adossé aux engagements de retraite, puis à fin 2025 pour l'ensemble des actions.

**La politique d'exclusions portant sur les énergies fossiles a aussi été renforcée.** Après avoir annoncé l'an dernier sa sortie totale du charbon et un renforcement de ses critères d'exclusion sur les hydrocarbures d'ici fin 2024, la Banque de France a décidé d'exclure de ses portefeuilles à ce même horizon toute entreprise développant de nouveaux projets d'extraction d'énergies fossiles.

**La Banque de France participe par ailleurs cette année au premier exercice de publication coordonné des banques centrales de l'Eurosystème sur des indicateurs harmonisés d'impact climatique** pour l'ensemble de leurs portefeuilles propres libellés en euros (hors politique monétaire). Ces indicateurs portent non seulement sur les portefeuilles adossés aux fonds propres et aux engagements de retraite, mais également sur les autres portefeuilles en euros gérés pour compte propre. Le rapport présente ainsi cette année les mêmes indicateurs que ceux qui seront produits par l'ensemble des banques centrales de la zone euro. Cet exercice de transparence aura vocation à se répéter et s'enrichir chaque année, contribuant à améliorer la compréhension de l'impact climatique de l'action des banques centrales.

### **La Banque de France étend le champ de son action en tant qu'investisseur responsable**

**La Banque de France poursuit ses efforts pour étendre le champ de son action au-delà de la communauté des banques centrales et pour intégrer d'autres défis majeurs. Elle a décidé d'adhérer en novembre 2022 aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI),** une initiative initiée par l'Organisation des Nations unies (ONU) qui rassemble plusieurs milliers d'investisseurs institutionnels et gestionnaires d'actifs à travers le monde. Elle rejoint donc le cercle encore restreint des banques centrales signataires de l'initiative et s'engage ainsi à respecter des objectifs d'investissement responsable et de transparence sur son action.

---

**Contact Presse :** [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

Service de presse de la Banque de France : 01 42 92 39 00

**La Banque de France a par ailleurs mis en place une mesure détaillée de l'impact sur la biodiversité de ses portefeuilles.** Elle s'est associée au prestataire de données *Iceberg Data Lab* pour réaliser ce calcul d'impact sur ses portefeuilles actions. Cette démarche contribue à l'action que mène la Banque de France pour mieux prendre en compte les risques et les dépendances liés à la biodiversité dans le secteur financier.

En parallèle, **le volet social de sa stratégie d'investissement responsable a poursuivi son développement.** La Banque de France a investi pour porter le total de ses investissements en obligations sociales et durables à 160 millions d'euros. Elle a également contribué au financement du logement social et a autorisé pour 2023 un investissement pour soutenir le secteur de l'économie sociale et solidaire<sup>1</sup>.

*« Depuis son lancement en 2018, la stratégie d'investissement responsable de la Banque de France a eu l'ambition de toujours renforcer ses engagements pour le climat et d'élargir la portée de son action pour intégrer toutes les dimensions de l'E-S-G. L'adoption en 2022 d'une nouvelle cible d'alignement de température pour nos portefeuilles et le renforcement de notre action sur les enjeux sociaux et biodiversité sont autant d'initiatives qui participent à construire un engagement crédible et exemplaire pour les autres banques centrales »* déclare Alexandre Gautier, Secrétaire général adjoint Finances et ISR à la Banque de France.

#### Chiffres clés 2022

- › **< 2°C** : la trajectoire d'alignement de température des portefeuilles actions adossés aux fonds propres et aux engagements de retraite.
- › **1,95 Md€** investis dans des obligations vertes et des fonds pour la transition environnementale et énergétique<sup>2</sup>.
- › **160 M€** investis dans des obligations à caractère social et durable<sup>3</sup>.
- › **0 %** du chiffre d'affaires le seuil d'exclusion fixé d'ici 2024 pour l'achat de titres financiers d'entreprises impliquées dans l'extraction et la production d'électricité à partir de charbon thermique.
- › **22 Mds€** : la taille, au 30 novembre 2022, des portefeuilles adossés aux fonds propres et aux engagements de retraite de la Banque de France.

#### Les enjeux climatiques dans les missions de la Banque de France et de l'ACPR

En 2023, la Banque de France et l'Autorité de contrôle prudentielle et de résolution (ACPR) auront à cœur de poursuivre leur action globale. Concernant la stabilité financière, elles s'investiront en particulier sur le **développement des stress tests climatiques** et des scénarios associés. Concernant la politique monétaire, la Banque de France continuera de soutenir la mise en œuvre du plan d'action de l'Eurosystème, qui a franchi une étape décisive en intégrant le risque climatique à la mise en œuvre de ses programmes d'achat d'obligations privées (CSPP).

<sup>1</sup> Les investissements évoqués sont réalisés à travers des fonds externes d'actifs non-cotés.

<sup>2</sup> Les portefeuilles en euros adossés à la base monétaire de la Banque de France comptent par ailleurs 1,1 milliard d'euros d'obligations vertes, ce qui porte le total pour cette classe d'actifs à 3,1 milliards d'euros pour l'ensemble des portefeuilles hors politique monétaire

<sup>3</sup> Les portefeuilles en euros adossés à la base monétaire de la Banque de France comptent par ailleurs 210 millions d'euros d'obligations à caractère social et durable, ce qui porte le total pour cette classe d'actifs à 370 millions d'euros pour l'ensemble des portefeuilles hors politique monétaire

« Le risque climatique est plus que jamais au cœur des missions de la Banque de France et de l'ACPR, comme banquier central et comme superviseur. Nous consacrons désormais nos efforts à l'amélioration de nos diagnostics et à un passage à l'action aussi rapide que possible, qu'il s'agisse par exemple des stress tests climatiques ou de la mise en œuvre de la politique monétaire, en lien avec l'Eurosystème. Nous poursuivons en outre nos efforts d'analyse des risques dans leur complexité en abordant les risques liés à la nature et à la perte de biodiversité » déclare Emmanuelle Assouan, Directrice générale de la Direction Générale de la Stabilité Financière et des Opérations, et Présidente du Centre sur le Changement Climatique de la Banque de France.

## La Banque de France et le changement climatique

Depuis plusieurs années, la Banque de France intègre systématiquement le changement climatique dans l'exercice de ses différentes missions de stabilité financière, de stratégie monétaire et de services à l'économie et à la société. Son engagement pour la prise en compte des risques financiers liés au changement climatique l'a conduite à héberger, dès 2017, le secrétariat international du réseau pour le verdissement du secteur financier (NGFS), dont elle a accompagné la création. Avec l'ACPR, elle a fait figure de précurseur en conduisant, dès 2018, les premières études sur l'exposition des établissements français (banques et assurances) aux risques climatiques et en réalisant, en 2020, le premier stress test climatique impliquant les institutions financières françaises (banques et assurances).

L'ensemble des actions menées par la Banque de France contre le changement climatique ont été saluées par la première place obtenue par la Banque de France au classement des banques centrales du G20 établi en novembre 2022 par un collectif de vingt et une organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

Retrouvez le Rapport 2022 de l'Investissement Responsable sur le [site](#) de la Banque de France

Lire aussi : [Rapport sur l'action climat de la Banque de France et de l'ACPR \(novembre 2022\)](#)

**À propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous    